

Activité des navires de pêche

Région

HAUTS-DE-FRANCE

2018





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2018 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2018 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de la région Hauts-de-France. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Hauts-de-France.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés de la région en 2018*

Caractéristiques techniques cumulées



134

navires
inscrits au FPC

38 924

kW de puissance
totale

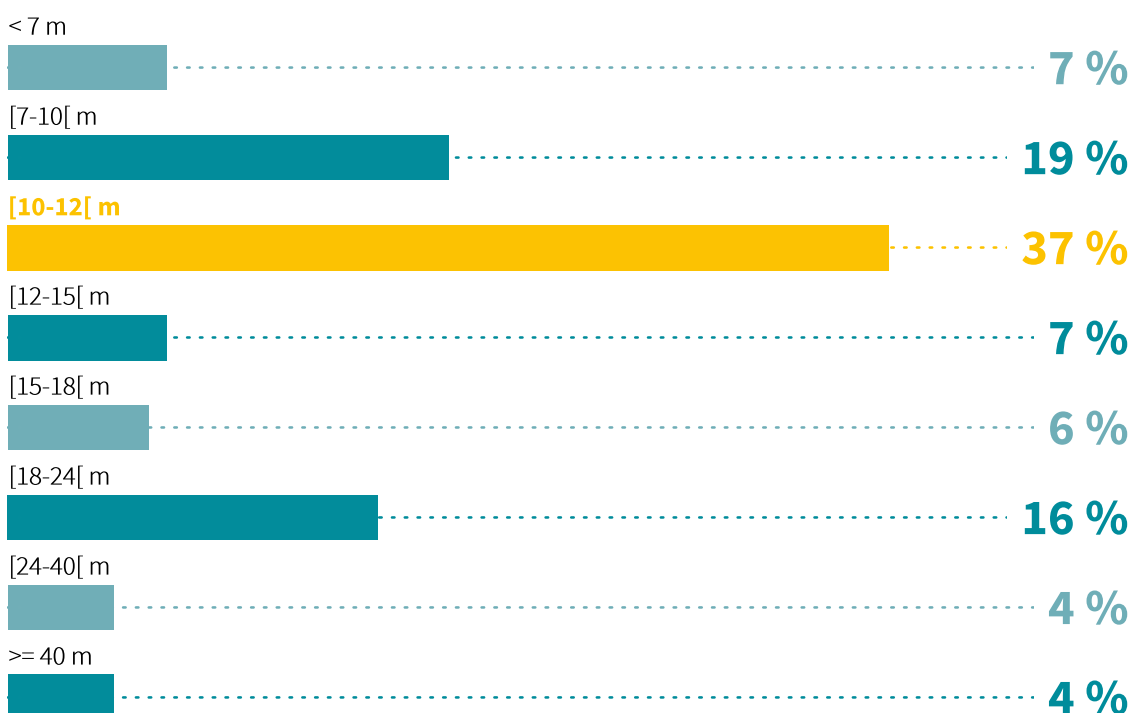
11 788

U.M.S. de Jauge
totale

553

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur

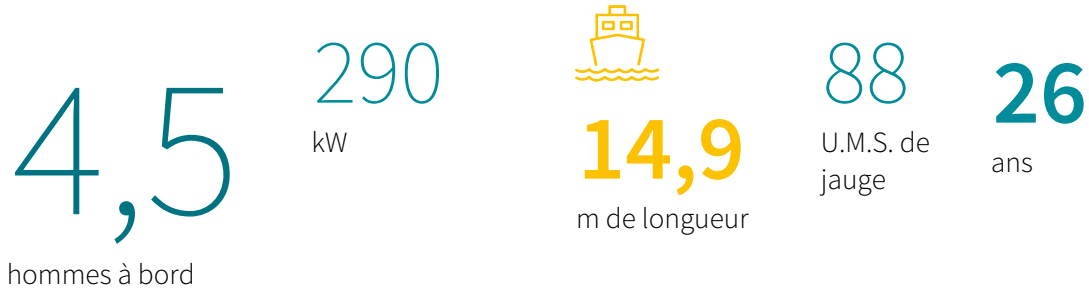


* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

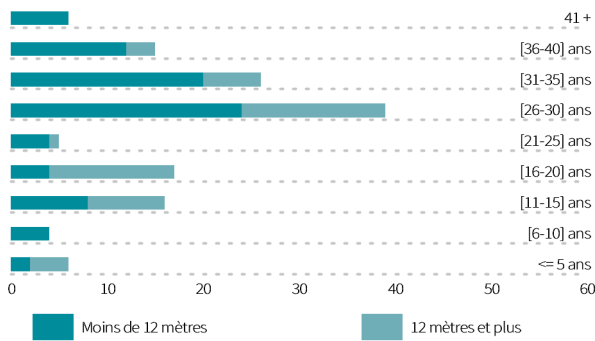
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



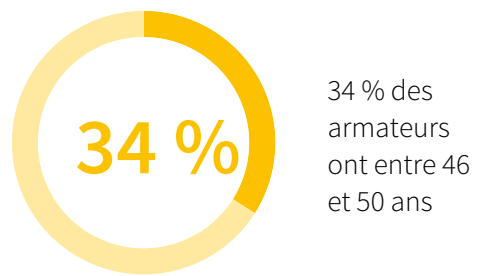
Caractéristiques techniques du navire moyen



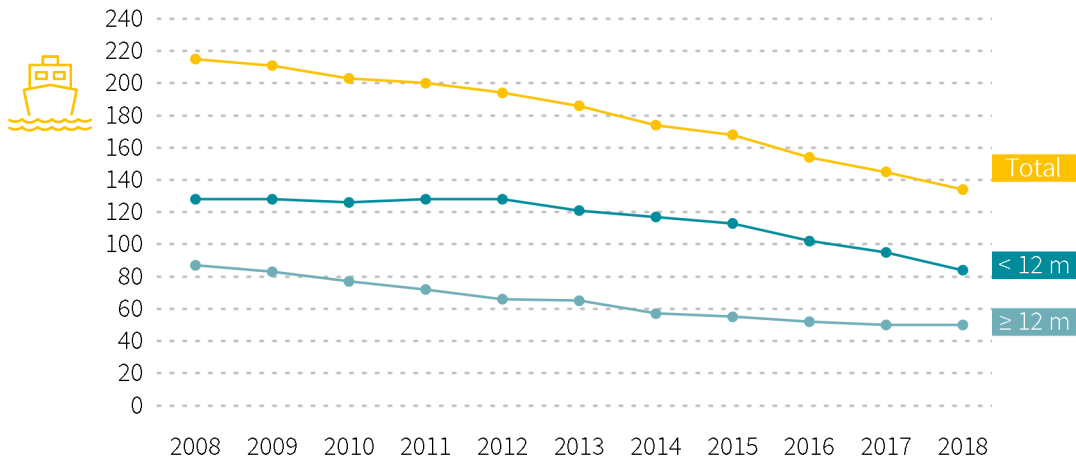
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2008 à 2018 par catégorie de longueur





Navires actifs de la région



123

navires actifs à la pêche sur

134

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 123 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

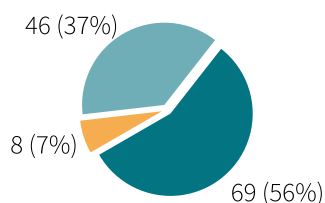
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

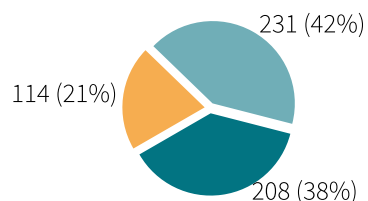
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

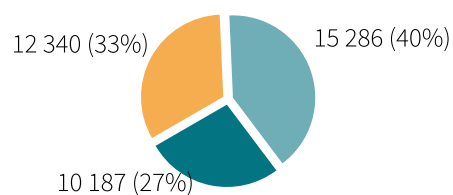
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

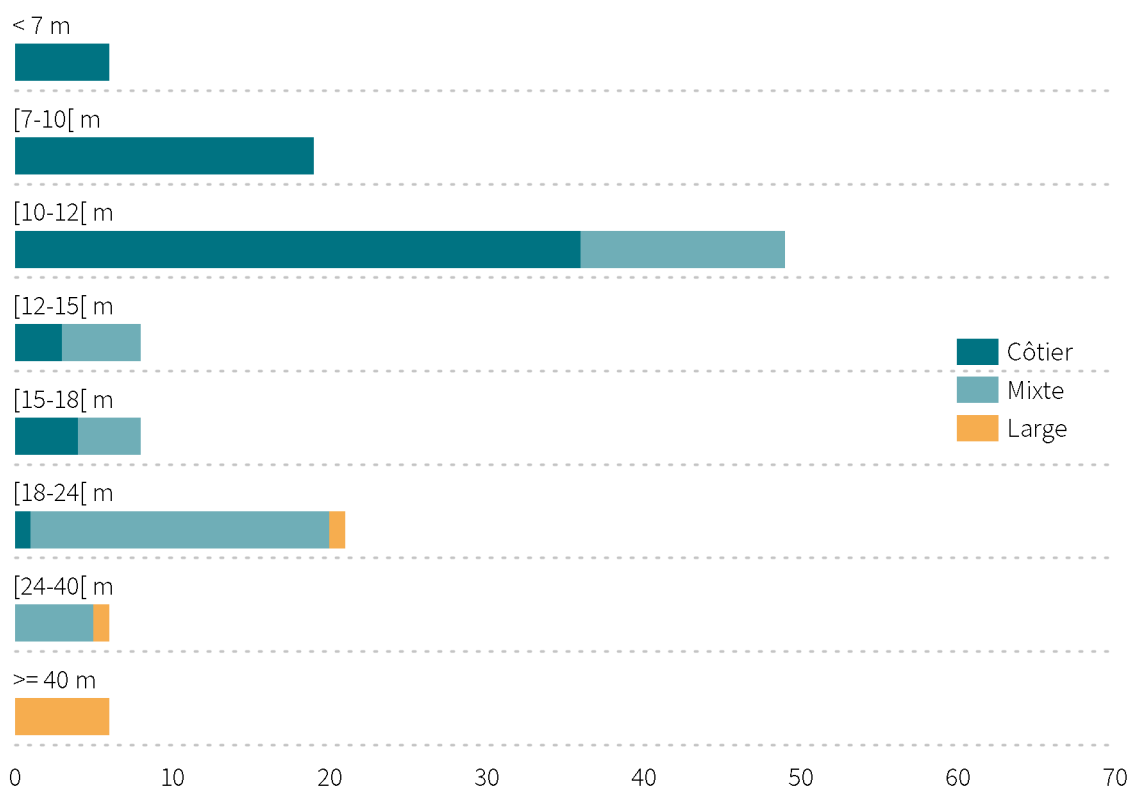


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

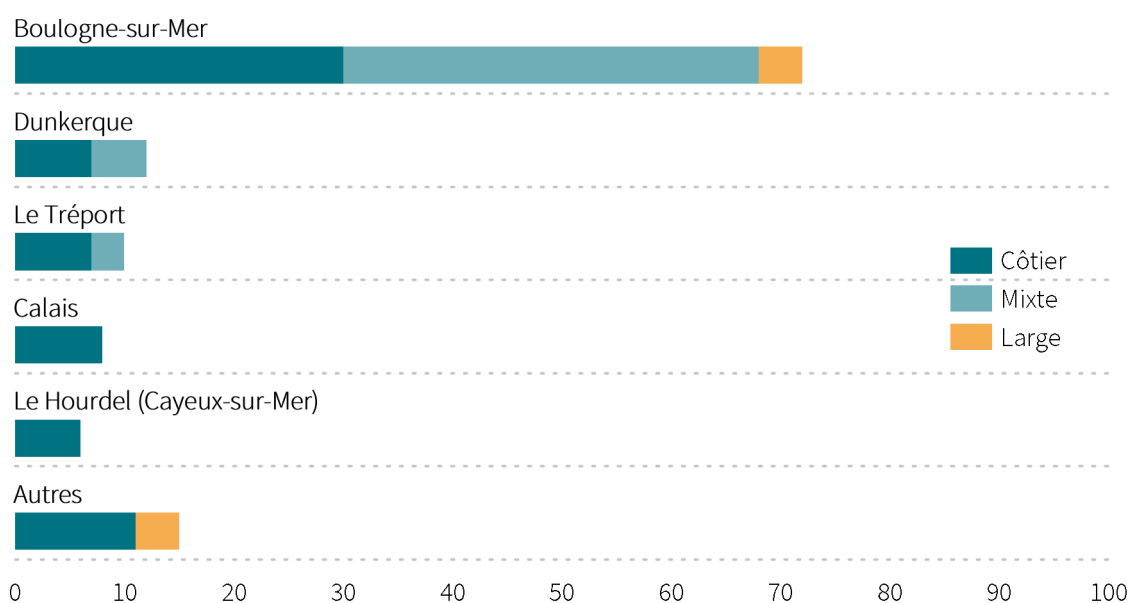
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





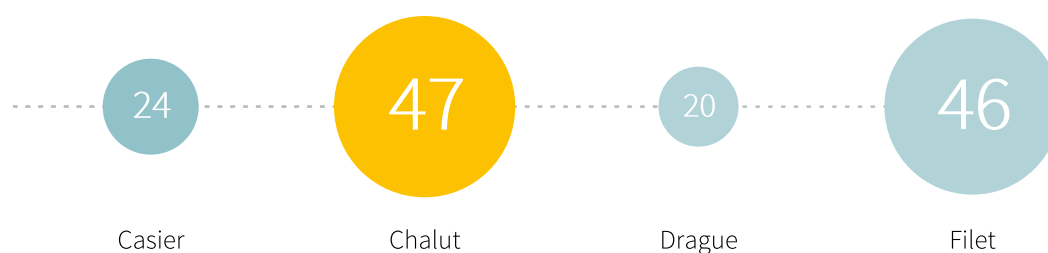
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,6

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filet	37	45	49	47	46	47	46	41	41	39	43	31
Chalut	36	37	40	40	46	45	45	44	49	35	38	32
Casier	10	7	7	14	22	22	19	19	18	20	22	20
Drague	18	20	20	19	16	3	3	3	2	24	25	23
Senne	6	7	7	7	6	6	6	6	6	7	7	5
Ligne à main				2	6	5	6	3	6	2		
Tamis	2	5	7	5								

de 0 à 9 navires
 de 10 à 19 navires
 de 20 à 28 navires
 de 29 à 38 navires
 de 39 à 49 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,2

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filet à poissons	37	45	49	47	45	47	46	38	39	36	42	30
Chalut de fond à poissons	34	31	34	34	39	38	39	40	40	25	28	26
Chalut de fond à céphalopodes	20	22	22	18	9	3	6	14	16	18	20	20
Drague à coquille saint-jacques	18	20	18	15	13				1	24	25	23
Casier à gros crustacés	7	4	5	9	17	17	17	16	16	17	17	15
Chalut pélagique à poissons	3	5	5	4	16	17	8	10	11	10	5	5
Chalut de fond à crevettes	2	3	5	6	7	7	6	4	9	6	7	4
Senne de fond à poissons	4	6	6	6	6	6	5	5	5	5	6	5
Casier à buccins	4	4	3	3	4	4	4	4	3	4	6	6
Senne de fond à céphalopodes	6	6	6	3	1		1	1	2	6	6	5

de 0 à 9 navires
 de 10 à 19 navires
 de 20 à 28 navires
 de 29 à 38 navires
 de 39 à 49 navires

Les périodes d'inactivité



56

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

11

navires inactifs à la pêche toute l'année

203

mois d'inactivité totale pour le lieu

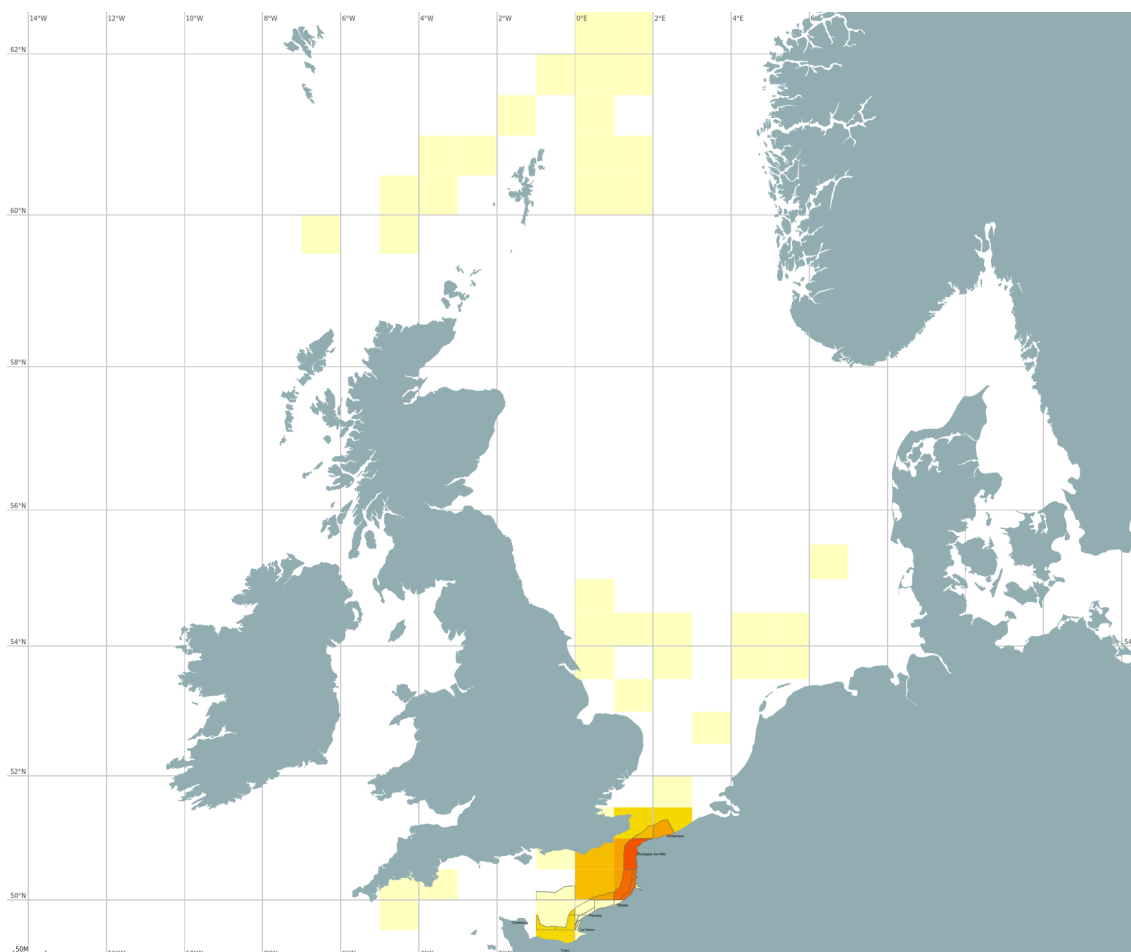
3,6

mois d'inactivité en moyenne par navire

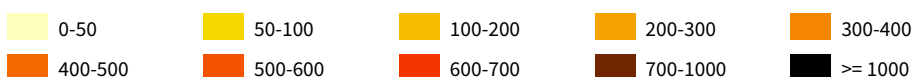


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

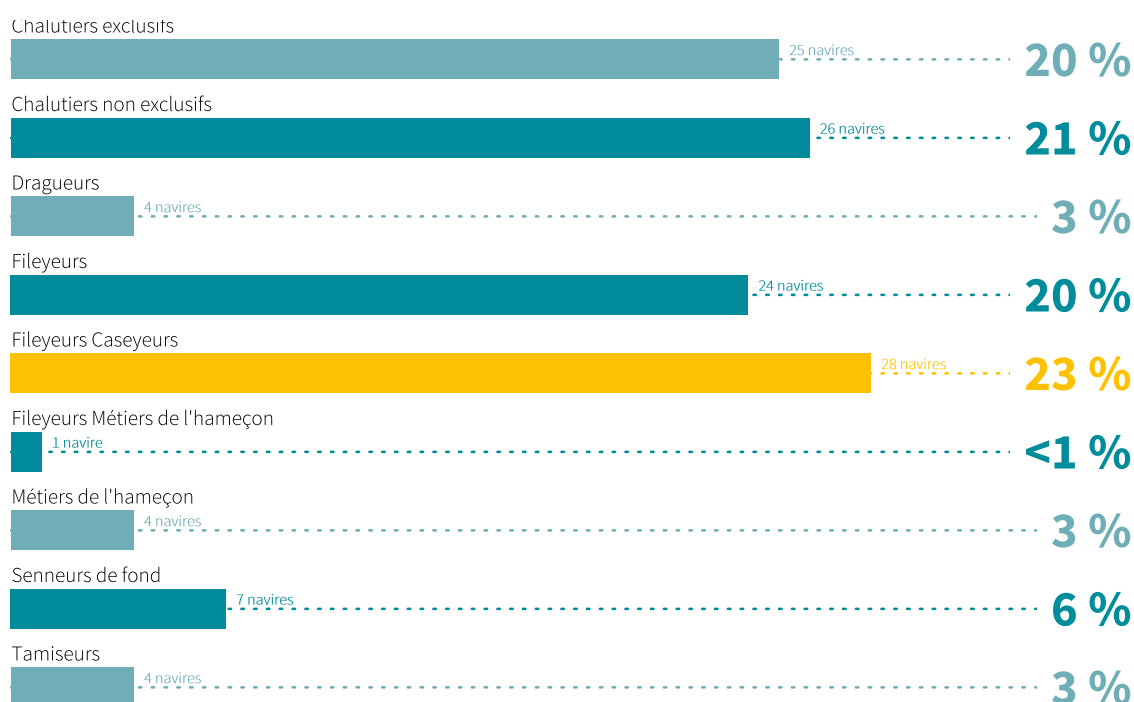




Flottes de la région

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Chalutiers exclusifs	26,6	745	7,8
Chalutiers non exclusifs	13,2	201	3,5
Dragueurs	13,2	199	3,0
Fileyeurs	11,2	168	3,7
Fileyeurs Caseyers	12,3	185	4,0
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	7,4	110	1,0
Métiers de l'hameçon	8,1	111	1,2
Senneurs de fond	22,2	456	6,6
Tamiseurs	6,4	52	1,2



Productions de la région

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	6	6 100%	4 67%	6 100%	22	22 100%	11 50%	22 100%
[7-10[m	19	19 100%	18 95%	19 100%	145	138 95%	101 70%	143 99%
[10-12[m	49	49 100%	49 100%	49 100%	554	555 100%	521 94%	556 100%
[12-15[m	8	8 100%	8 100%	8 100%	82	79 96%	82 100%	82 100%
[15-18[m	8	8 100%	8 100%	8 100%	86	83 97%	86 100%	85 99%
[18-24[m	21	21 100%	21 100%	21 100%	240	240 100%	238 99%	240 100%
[24-40[m	6	6 100%	6 100%	6 100%	70	69 99%	69 99%	69 99%
>= 40 m	6	6 100%	6 100%	6 100%	72	60 83%	59 82%	60 83%
Total	123	123 100%	120 98%	123 100%	1 271	1 246 98%	1 167 92%	1 257 99%
< 10 m	25	25 100%	22 88%	25 100%	167	160 96%	112 67%	165 99%
>= 10 m	98	98 100%	98 100%	98 100%	1104	1086 98%	1055 96%	1092 99%



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée.
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Tonnage (T)		Valeur (k€)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Lieu noir	13 653	(38%)	14 378	(19%)	1,05
Calmars côtiers nca	1 321	(4%)	10 560	(14%)	7,99
Sole commune	842	(2%)	9 216	(12%)	10,94
Coquille St-Jacques atlantique	2 349	(6%)	7 038	(9%)	3,00
Maquereau commun	2 792	(8%)	4 392	(6%)	1,57
Morue de l'Atlantique	1 686	(5%)	4 342	(6%)	2,58
Merlan	2 588	(7%)	3 074	(4%)	1,19
Seiche commune	499	(1%)	2 526	(3%)	5,07
Merlu européen	1 054	(3%)	2 216	(3%)	2,10
Rouget de roche	275	(1%)	1 543	(2%)	5,61
Buccin	512	(1%)	1 235	(2%)	2,41
Homard européen	71	(0%)	1 186	(2%)	16,67
Plie d'Europe	594	(2%)	1 186	(2%)	2,00
Hareng de l'Atlantique	2 813	(8%)	1 159	(2%)	0,41
Turbot	77	(0%)	902	(1%)	11,74
Autres espèces	5 278	(14%)	9 702	(13%)	1,84
Total (toutes espèces confondues)	36 404	(100%)	74 656	(100%)	2,05

Cofinancements

